

LE MESSAGER

Supplément aux « *Signes des Temps* »

Organe mensuel des Ouvriers et des Eglises de l'Union latine

Publié par le Comité de l'Union

Prix de l'abonnement :
1 fr. 50 par an
avec les *Signes des Temps*, 3 fr.

Rédaction :
Gland, Vaud (Suisse)

Administration :
29, rue de la Synagogue, Genève

Loi du dimanche

Villeret, le 19 juin 1907

Monsieur Kunz,

Président du Conseil exécutif du canton de Berne.

AYANT pris connaissance de la « Loi Dominicale » déposée au secrétariat municipal de notre localité, veuillez, je vous prie, me permettre d'y faire les quelques observations suivantes.

1. Le dimanche étant un jour de fête religieuse, rentre dans le domaine de la religion; or, l'histoire du passé nous apprend que chaque fois qu'un gouvernement quelconque s'est ingéré dans les choses religieuses pour en imposer, par des décrets, certaines parties, invariablement la persécution en a été la conséquence.

2. La liberté de conscience, ou de servir Dieu selon ses convictions religieuses, est un droit, un principe pour chacun, intercalé dans notre constitution fédérale. Donc, le décret en question est en contradiction flagrante avec ce principe de justice et de liberté garanti à chaque citoyen par notre constitution. Et il arrivera que les personnes se reposant le septième jour (le samedi), par exemple les Juifs et les Adventistes, tout en voulant se conformer au quatrième commandement de Dieu qui enjoint de se reposer le septième jour, seront molestées et persécutées par des amendes ou la prison.

3. Jésus-Christ a nettement défini le rôle du gouvernement dans les choses religieuses: « Rendez à César (le gouvernement) ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est donc à l'Eglise de proclamer l'institution du

jour du repos, jamais de l'imposer par la force, mais seulement par la persuasion.

Ci-joint un petit opuscule (*La Liberté religieuse*) qui montre clairement quelles sont les conséquences d'une loi semblable dans les pays où elle a été décrétée et appliquée.

Je vous présente, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

MARC BOURQUIN.

Procédés de Presse

UN entrefilet sur le Sabbat paraissait il y a quelques mois dans les *Notes Critiques*, feuille intermittente rédigée en style humoristique sur des sujets historiques, politiques et religieux par M. Peyre-Courant, avocat à la cour de Paris.

L'entrefilet en question n'était pas très méchant et nous invitait à répondre par autant de lignes, ce que je fis.

Mais le rédacteur de la petite feuille en question, au lieu de publier ma réponse, inséra un article de deux colonnes s'efforçant de nous imposer une posture ridicule. Je lui envoyai au moins une demi-douzaine de lettres, réponses, protestations et explications qui aboutirent seulement à la publication d'une troisième charge contre les sabbatistes; mais haineuse, cette fois.

Dans son dernier article le rédacteur publie, analyse et passe au crible quelques lambeaux de phrases empruntés à ma correspondance et conclut modestement en publiant cet éloge qui lui est fait par un monsieur qui, sans doute, ne nous a pas en odeur

de sainteté : « Votre article est fin, spirituel et profond tout à la fois... »

Quoiqu'il en soit, M. Peyre-Courant doit avoir des lecteurs sérieux, honnêtes et impartiaux, car il se trouve encore de ces gens-là sur la terre, ceux-là sauront constater que le rédacteur des *Notes Critiques* s'est abstenu de publier une seule des réponses qu'il avait demandées... et qui ne lui ont pas fait défaut.

La façon dont on nous combat ne peut que nous confirmer que nous possédons la vérité.

10 juin.

RAOUL ODIN.

P. S. — 10 juillet. J'ai ajourné la publication de cette réponse parce que dans sa dernière attaque M. Peyre-Courant disait qu'il publierait ma dernière réponse. Or, la feuille en question a vu le jour à nouveau sans m'accorder satisfaction.

Il est piquant de rappeler que le dit journal s'appelait autrefois « La Polémique ». — Polémique... à la condition que ce soit avec des sourds-muets!

R. O.

Un autre de ces correspondants bénévoles et dupés est le rédacteur du *Messenger*, qui avait cru à la bonne foi de l'avocat protestant du barreau de Paris, et lui avait envoyé sur sa demande un article sur la question du Sabbat.

Réd.

CHAMP DE LA MOISSON

Mes Journées

Tavannes, le 15 août 1907.

DEPUIS mon dernier rapport, j'ai eu le privilège de visiter les églises de Fleurier, et deux fois celle de Tramelan. La première fois que nous sommes allés en cette dernière église, nous y avons goûté un véritable festin spirituel.

Le comité de la conférence s'y trouvait réuni. Chacun eut à cœur de faire son devoir pour l'encouragement de cette église qui est en quelque sorte l'église mère de notre conférence. Votre serviteur insista sur le sérieux de notre temps, et les frères Borle et Guenin prirent la parole en faveur de l'école du Sabbat et de la Société missionnaire.

Cette église a souffert depuis quelque temps d'un certain marasme. L'ennemi a réussi à y jeter certains éléments de discorde qui l'ont empêché de se développer normalement. Nous sommes néanmoins heureux de constater que Tramelan possède des éléments vivants et actifs qui, avec l'aide de Celui qui leur a confié la plus grande œuvre qui ait été remise entre les mains des mortels, pourront sortir de la pénible impasse où ils se trouvent en vainqueurs. Frères et sœurs de Tramelan, souvenez-vous que Dieu veut que vous soyez unis et que vous rendiez un double honneur à ceux qui sont placés à votre tête. N'abondez pas trop dans votre sens personnel, mais sachez accepter à l'occasion les sentiments de vos frères, vous souvenant que, par humilité, vous devez les considérer comme plus excellents que vous-mêmes. Témoignez de votre amour pour la cause en faveur de laquelle quelques-uns d'entre vous combattent depuis quelque quarante ans en plaçant sur l'autel, comme sacrifice à la paix et à l'union que le Maître donne comme la caractéristique de son église, tous vos petits griefs, et toutes les idées particulières qui pourraient vous empêcher d'être un cœur et une âme avec vos frères. Ce sacrifice, Dieu l'agrèera, et ils vous donnera en retour, à vous et à vos familles, une abondance de bénédictions.

Nous avons aussi eu le privilège de tenir ici à Tavannes un cours pour agents de trois semaines, qui a été pour moi une source d'encouragement. Les quatre jeunes gens qui y participaient ont manifesté le meilleur esprit. Ils se sont livrés à l'étude avec assiduité et se sont montrés prêts à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour faciliter la tâche de ceux qui avaient été appelés à les diriger.

La sœur Provin, venue de Malleray pour prendre la direction de notre ménage, nous a été d'un grand secours en cette occasion.

Quelques autres personnes, parmi lesquelles une qui ne s'était pas encore entièrement identifiée avec notre œuvre, ont suivi avec intérêt, et nous aimons à croire avec fruit, nos études bibliques quotidiennes.

Nous avons à cette heure six agents dans le champ, qui s'occupent au placement du livre de *Daniel*. Frères et sœurs, soutenez par vos prières et vos sympathies ces éclaireurs de notre armée d'ouvriers. Nous savons que vous vous intéressez à leur œuvre; montrez-le leur en les soutenant de vos conseils et de vos prières.

Chaque semaine, outre mes visites aux églises, j'ai prêché six fois sous la grande tente devant des auditoires que nous aurions pu désirer plus nombreux, mais aussi respectueux et aussi attentifs qu'il est possible de l'être.

Depuis le commencement de la semaine, le frère Vaucher est venu me rejoindre pour me

secondé dans la prédication, ce qui me donnera un peu plus de liberté pour visiter les églises. Je bénis Dieu pour ce renfort, et nous sommes tous remplis d'espoir pour l'avenir de l'œuvre dans notre champ.

Frères et sœurs, souvenez-vous de l'œuvre à Tavannes; souvenez-vous de l'œuvre qui doit se faire dans nos chères églises. Prêtez-nous votre précieux concours dans la grande tâche qui nous incombe. Plaçons notre idéal bien haut, et ne cessons pas de lutter avant de pouvoir présenter à notre Dieu toutes nos églises saintes, sans tache, irrépréhensibles.

Votre affectionné dans le glorieux Message.

J. CURDY.

En prison pour la vérité

Prison de Moudon, le 17 juillet 1907.

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

C'EST la première fois que j'écris à notre cher rédacteur du *Messenger*. L'apôtre Paul écrivait à Tite (chapitre 3 : 1) : « Rappelle-leur d'être soumis aux magistrats et aux autorités, d'obéir et d'être prêts à toute bonne œuvre. » Eh bien ! c'est ce que je fais depuis quelque temps, j'obéis au magistrat et en même temps je pense faire une bonne œuvre où je suis. Peut-être que mes frères et sœurs seront contents de savoir pourquoi j'écris cela. C'est parce que je suis comme l'apôtre Paul « prisonnier de Jésus-Christ », ce dont je bénis le Seigneur.

Plusieurs fois déjà j'ai eu l'intention d'écrire au *Messenger*, et aujourd'hui, rien ne m'empêche. Je suis pour la troisième fois en prison à cause de l'écolage de ma petite fille que nous nous sommes promis, ma femme et moi, de ne pas laisser aller à l'école le jour du Sabbat. C'est en vain que nous avons demandé aux autorités de lui accorder ce jour de congé; on nous dit que, recevant l'instruction gratuitement, elle devait suivre les écoles comme les autres enfants. Je nommai plusieurs endroits où ce jour est accordé, mais le préfet me dit : « Je vous l'accorderais bien aussi, seulement il faut demander d'abord à Lausanne, au département de l'instruction publique. » Je ne l'ai pas fait, pensant bien que ce serait inutile, car chacun a pu lire ce qui a paru dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* où notre frère Vuilleumier a répondu au sujet des écoles.

Lundi soir, comme j'étais occupé à couper du bois pour un particulier, je vis le gendarme venir à moi et me dire avec autorité :

« — C'est bien vous M. Cavin ? »

— Oui, Monsieur.

— Eh bien ! j'ai là un ordre du préfet pour vous,

il y a 6 fr. 30 à payer, ou sinon, vous devez faire trente heures de prison.

— Oui, Monsieur, mais seriez-vous assez obligeant pour me laisser finir mon bois, et dès que j'aurai fini, j'irai.

— Oui, on est assez sûr de vous, ce n'est pas la première fois que je viens vous chercher. »

Je me suis encouragé pour finir mon ouvrage, et je me suis rendu à la prison, d'où je vous écris. Là, je peux parler au geôlier et à sa femme de la puissance de Dieu, du jour du Sabbat, pourquoi je n'envoie pas mes enfants à l'école, etc. Si vous saviez la joie que je trouve dans ma cellule, quoiqu'on n'y voie qu'à travers des barreaux et que je n'entende que le grincement de la grosse clef et des verrous quand on m'apporte la soupe et mon pain trois fois par jour ! Mon lit est un peu dur, même plus que ceux du camp !... Le geôlier est encore assez bon, quoiqu'il ait été longtemps employé à la colonie d'Orbe.

Un jour et une nuit, c'est encore assez vite passé. Puisque je suis prisonnier de Jésus-Christ, Christ est avec moi dans la prison, et quelle joie de souffrir injustement ! (1 Pierre 2 : 19-20.) Sera-ce la prison ou l'angoisse qui me séparera de l'amour de Christ ? Non, rien. J'ai les larmes aux yeux en pensant à l'amour de Dieu, en voyant les marques des clous dans les mains du Sauveur qui a souffert pour moi sur cette croix. Je suis heureux de l'avoir pour Sauveur quoique j'en sois indigne, moi qui étais autrefois un buveur, un lâche qui aurait frappé ma chère femme avec un couteau si Dieu n'avait retenu ma main. C'est pour cela que j'aurais dû venir en prison et j'en aurais eu honte, car cela aurait été mérité. Mais aujourd'hui je loue l'Éternel, car si j'y suis, ce n'est pas pour avoir mal fait, c'est pour avoir suivi la volonté de mon Dieu.

J'ai une bonne journée pour prier, pour lire et étudier ma Bible. Je pense à Paul et à Silas, priant et chantant dans la prison cette joie du salut que personne ne peut prendre. Et ce beau cantique que je chante toujours : « Car la paix que Christ m'envoie, nul ne peut me l'arracher » (Cant. 221). Ce ne sont pas deux jours de prison qui m'appauvriront, car les bénédictions de Dieu sont pour ceux qui font sa volonté. Lament. 3 : 22, 23 ; Aggée 1 : 6, 7, 9-10. Je vis par la foi ; chaque jour, Dieu me donne mon travail et mon pain, sans souci du lendemain. Je désire que tous ceux qui liront ces lignes soient encouragés de marcher en avant comme de bons soldats de Christ, vivant la Bible, croyant les promesses de Dieu. Notre Maître nous dit : Je suis avec vous *tous* les jours (pas un jour). Que craindrais-je donc ? Rien. Que Dieu soit loué pour son amour envers tous ceux qui se confient en Lui ! Et ce qu'Il a fait pour moi, Il le fera pour tous ceux qui liront ces lignes.

Bon courage, lecteurs, frères et sœurs, j'ai le temps de prier pour vous aujourd'hui et pour le peuple de Dieu tout entier comme le firent Esdras et Daniel.

Votre frère en la foi, L. CAVIN.

Bruxelles

Chers frères et sœurs,

DANS un des numéros précédents de notre *Message*, je vous ai laissé entrevoir les résultats de l'œuvre que nous avons commencée, frère Klingbeil et moi, à Bruxelles.

Depuis sept mois nous tenons des réunions publiques qui sont suivies par un auditoire variant entre 15 et 18 personnes. Notre travail a été largement béni; car le dimanche 14 juillet nous avons eu la joie de baptiser plusieurs âmes. Le frère Klingbeil (président du champ hollandais) qui travaille ici parmi ceux de langue flamande, a eu cinq personnes prêtes pour le baptême (deux hommes et trois femmes); quant à moi qui travaille parmi les Français, j'ai eu le bonheur de voir aussi cinq personnes (deux hommes et trois femmes) confesser leur Sauveur dans les eaux du baptême en attendant son glorieux retour sur les nuées du ciel.

Nos réunions continuent; d'autres personnes sont intéressées au message. Nous croyons que Dieu veut faire une œuvre ici, dans cette grande ville, dont la population dépasse 600,000 habitants. Toutefois, comme au temps du Sauveur, la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers... Que Dieu veuille en susciter!

Nous espérons que nos frères et sœurs se souviendront de nous dans leurs prières, afin que l'Esprit de vérité nous guide et nous aide à trouver les âmes sincères pour leur présenter la vérité solennelle du dernier message.

Votre frère dans le message,
A.-J. GIROU.

France-Belgique

COMME les lecteurs du *Message* l'ont appris, j'ai été appelé à faire de la Belgique mon champ de travail. Ce n'est pas sans tristesse que je quittai le pays de Montbéliard, surtout à cause des quelques âmes qui sont encore dans l'indécision; mais j'ai appris à tout remettre entre les mains de mon Père céleste de qui je ne suis qu'un faible instrument; Il prendra soin de ces chères âmes et saura les encourager de telle manière que si elles sont vraiment sincères elles ne pourront faire autrement que d'obéir à toute la vérité. Puis je suis heureux de savoir que celles-ci sont entourées

par un groupe de sœurs, fermes et heureuses dans le Message.

Avant de quitter la France, j'ai baptisé à Villers-le-Lac (Doubs) notre cher frère Perret-Gentil et sa compagne. Ils avaient accepté la vérité l'été passé lors des réunions sous la tente à Seloncourt. Une bonne douzaine des membres de l'Eglise de Chaux-de-Fonds sont venus nous surprendre et nous réjouir par leur présence pendant cette belle journée, qui, j'espère, contribuera au salut éternel de ce cher couple ainsi qu'à celui de tous leurs enfants.

Je m'arrêtai ensuite à Besançon pour y rompre le pain avec nos frères. Ceux-ci sont pleins de courage et espèrent que bientôt un travail sérieux sera entrepris dans leur ville, au moyen de conférences.

Me voici donc en Belgique. Mes premières impressions sont assez bonnes parce que les habitants sont d'une nature assez abordable; l'intérieur des maisons en général est très propre.

J'attends chaque jour la grande tente que nos frères du Pacifique nous envoient et espère pouvoir la dresser encore cette année, si elle arrive assez tôt; l'emplacement est assuré, à Courcelles, à 5 km. de Jumet.

Mes frères, n'oubliez pas la Belgique auprès du trône de grâce.

G. ROTH,

rue Frère Orban 116, Jumet, Belgique.

Paris

Bien chers frères et sœurs,

PLUSIEURS de mes amis ont eu la bonté de se plaindre de ce qu'ils appellent mon impardonnable silence. On voudrait, disent-ils, lire de temps à autre, dans le *Message*, quelques lignes tracées de ma main.

C'est donc à la pensée que tous nos frères et sœurs s'intéressent à la marche de l'œuvre dans la Ville-lumière, et que tous prendront une part sincère à la joie que nous éprouvons, que je viens satisfaire ce désir, en vous entretenant un peu de votre église-sœur, dont vous aimez, sans les connaître encore, les membres qui la composent.

Tous ont bon courage, malgré les luttes et même les privations que quelques-uns d'entre eux sont appelés à endurer. A l'exemple des Thessaloniens vos frères parisiens ont reçu la Parole au milieu de beaucoup de tribulations, mais aussi avec la joie du Saint-Esprit.

Au cours de ces dernières semaines, le Seigneur a affermi nos cœurs dans la bienheureuse espérance en nous envoyant les frères Jean Vuilleumier, L.-P. Tièche et H.-H. Dexter qui firent une dizaine de prédications,

Septembre 1907

LA SÉPARATION à GENÈVE

Les leçons qu'elle renferme

LES 29 et 30 juin derniers, le peuple de Genève, dans un Référendum, a voté la suppression du budget des cultes. Une loi semblable lui avait déjà été présentée en 1880,

« Il s'agit de tuer l'Eglise nationale protestante, a-t-on dit, l'éducatrice du peuple genevois, le foyer de sa liberté. » C'est l'institution, a-t-on ajouté, « qui fut pendant des



Genève au temps de la Réformation ¹

puis en 1897, et avait été repoussée. Le vote récent frappe particulièrement l'Eglise nationale de Genève entretenue par l'Etat. Les membres de cette Eglise ont manifesté avant le vote une vive inquiétude qui s'est traduite après le vote en douleur et en consternation.

siècles glorieuse et est encore l'école de notre démocratie. » — « Notre Eglise, a-t-on dit encore, a fait l'éducation morale de notre peuple, elle a réformé ses mœurs dissolues, retrempé son caractère, elle en a fait un peuple austère et fort, capable de tout sup-

¹ Cliché tiré de l'*Histoire populaire du Christianisme*, par Gindraux. 150 illust., relié, 7 fr. 50. Edition Jeheber, Genève.

porter, de tout sacrifier pour sauvegarder son indépendance politique et religieuse.

« Notre Eglise a fait l'éducation religieuse de notre peuple : elle l'a délivré des superstitions, des erreurs, des abus et des enfantillages de la foi catholique du moyen âge, et lui a rendu la Bible, l'Évangile émancipateur des esprits et des consciences. »

Nous pourrions continuer les citations ; mais celles-ci suffisent.

Certes, si c'est une Eglise semblable qu'il s'agissait de détruire ; si la loi de séparation devait effectivement la détruire, on doit dire, avec les adversaires du projet : « C'est un projet détestable », c'est « l'œuvre la plus mauvaise et la plus contraire aux intérêts du pays qui ait jamais été soumise aux électeurs. »

Pour nous éclairer sur ce grave sujet — il n'est jamais trop tard pour voir clair — examinons les faits, consultons l'histoire.

En 1530, on voit l'Évangile pénétrer dans Genève à la suite du Nouveau Testament traduit et imprimé par les soins de Lefèvre d'Étaples, professeur à l'Université de Paris. Froment, puis Farel, puis Viret, puis Calvin y viennent tour à tour faire entendre la Parole de Dieu. Ils sont chassés, menacés d'être jetés au Rhône ; mais ils reviennent, et en 1535, le 27 août, paraît un Edit par lequel la ville déclare se ranger du côté de la Réformation. Maintes fois appelés par le clergé catholique, les ducs de Savoie et les rois de France menacent et attaquent Genève, qui résiste à tous les assauts, grâce à son énergie, grâce à l'aide des Bernois, ou plutôt grâce à la protection de Dieu.

Placé à la tête de l'Eglise de Genève, Calvin y entreprend la réforme des mœurs. Il veut non seulement une Eglise orthodoxe, mais une Eglise morale et pure. Le jeu, la prostitution, l'ivrognerie, la gloutonnerie, le luxe des vêtements, le blasphème, sont interdits. La Parole de Dieu est prêchée non seulement le dimanche, mais tous les jours de la semaine. Ce régime austère, mais biblique, introduit non sans peine et sans révol-

tes, finit par porter ses fruits. Genève devient une ville modèle à laquelle ses ennemis mêmes sont obligés de rendre hommage.

Tout cela s'est accompli par l'Eglise nationale de Genève : il n'y en avait point d'autre. Il y a plus ; l'Eglise de Genève était une Eglise nationale dans toute la force du terme : une théocratie, un gouvernement où la religion est obligatoire par la loi civile, et qui punit le péché contre Dieu à l'égal de l'homicide ou du vol. Est-ce grâce à son caractère théocratique que l'Eglise de Genève eut de si beaux résultats ?

Les défenseurs de l'Eglise nationale reconnaissent que non, quand ils parlent de Genève comme d'une « école de démocratie et de liberté », et nous disent qu'elle devint une « puissance d'émancipation pour les esprits et les consciences dès 1725, à une époque où la liberté doctrinale était encore chose inconnue dans toutes les églises. »

Et alors, pourquoi ne pas renoncer de bon cœur au reste de théocratie que représente le budget des cultes qui lie l'Eglise à l'Etat et en fait un corps officiel ? Si c'est la Parole de Dieu assiduellement et fidèlement prêchée à Genève qui en a fait une ville de bonnes mœurs, austère et passionnée de liberté, et non pas l'appui du pouvoir civil, — pourquoi l'Eglise de Genève ne peut-elle pas aujourd'hui encore accomplir les mêmes résultats *sans* l'appui du pouvoir civil ?

Allons plus loin : ce rôle réformateur, moralisateur, éducateur et émancipateur qu'a joué l'Eglise de Genève il y a deux ou trois siècles, le jouait-elle hier encore quand le lien qui l'attachait à l'Etat s'est brisé ? Si non, chacun est forcé de reconnaître que ce n'est pas à ce lien que ce rôle tenait, mais bien à la Bible, et que la séparation n'ôte à l'Eglise de Genève aucune de ses nobles et éminentes qualités, tant qu'elle lui laisse la Bible.

Au fait, si Genève n'a rien gagné d'être nationale et théocratique, on sait ce qu'elle y a perdu. Elle y a perdu, au temps de Calvin, de s'être souillée d'un crime dont Genève

ne s'est lavée qu'en 1903 par le monument expiatoire de Servet. Et cependant ce crime n'était que la conséquence logique, absolument logique du principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat. En répudiant le principe de la persécution, le protestantisme a simplement fait un pas de plus dans la Réforme; et la fondation des Eglises séparées de l'Etat n'est que la dernière conséquence tirée de ce principe.

Notre petite enquête historique est terminée. Qu'avons-nous trouvé? Qu'en effet, l'Eglise protestante de Genève a « pétri, en quelque sorte, la pâte genevoise pendant des siècles, l'a épurée et transformée »; qu'elle a écrit la page la plus glorieuse de son histoire. Grâce à la foi protestante, Genève a été un peuple austère, fort, éclairé et libre, et son Eglise féconde et lumineuse jusqu'aux extrémités de la terre. Mais si l'Eglise de Genève a été tout cela, ce n'est pas grâce à l'union avec l'Etat, mais malgré cette union. Par conséquent, en opérant la séparation entre l'Eglise et l'Etat, on ne détruit pas l'Eglise, on ne fait qu'amputer une membrane, une excroissance anormale et dangereuse.

D'où vient qu'on s'est si complètement mépris — durant la récente campagne qui a précédé le vote — sur ce qui a fait dans le passé et ce qui doit faire dans l'avenir la force et la gloire de l'Eglise de Genève? Pourquoi n'a-t-on pas rappelé que c'est uniquement la Parole de Dieu sans aucun secours humain qui a fait triompher l'Evangile à Genève à une époque où ceux qui la prêchaient risquaient leur vie? Pourquoi n'a-t-on pas rappelé que c'est le bras protecteur du Tout-Puissant qui a si souvent sauvé Genève contre l'invasion d'ennemis qui brûlaient d'y détruire la foi pure et sainte qu'ils appelaient dans leur ignorance « l'hérésie »? Pourquoi n'a-t-on pas rappelé que c'est la foi en Dieu qui donna aux Genevois le courage et le désintéressement nécessaires pour accueillir dans leurs murs ces milliers et ces dizaines de milliers de frères

fuyant la Saint-Barthélemy, les Dragonnades et les Inquisitions françaises, italiennes, hollandaises et autres, frères dont plusieurs devaient ajouter à la gloire de Genève durant des siècles? Pourquoi n'a-t-on pas rappelé également que c'est grâce à sa fidélité inflexible à la Bible, et non grâce à l'Etat, au budget des cultes ou à sa qualité d'Eglise officielle, que l'Eglise de Genève a pu, pendant deux siècles, envoyer en France et ailleurs des centaines de fidèles messagers de la Bonne nouvelle?

Pourquoi?

Est-ce parce que cette Bible que la Genève de 1532 avait rendue au peuple, on ne l'accepte plus aujourd'hui comme étant — d'un bout à l'autre — la Parole de Dieu?

Est-ce parce qu'à l'Eglise de 1541 où Calvin voulait qu'on prêchât « la Bible, toute la Bible, rien que la Bible », a succédé « une Eglise qui ne demande pas d'engagements », ni à ses membres ni à ses pasteurs?

Est-ce parce que l'Eglise qui avait formulé sa foi héroïque dans son admirable Confession helvétique de 1566 a été remplacée par une Eglise où « chaque pasteur enseigne et prêche librement sous sa propre responsabilité », sans être « restreint... par des confessions de foi », sur « une gamme infinie et ininterrompue de tons, de l'orthodoxie la plus rigide aux confins du septicisme »?

Est-ce parce que « le clergé genevois » — qui autrefois ne voulait savoir que Christ et Christ crucifié — « s'est maintenu, au cours des siècles, à une hauteur » si « admirable » qu'il « n'est jamais entré en conflit avec la science » (qui aujourd'hui repousse du pied tout ce qui est surnaturel et fait descendre l'homme du singe), et que « la critique (cette haute critique qui a complètement démoli l'Ancien et une partie du Nouveau Testament) « a joué tout son rôle dans le développement (!) de la théologie protestante »??

Est-ce parce qu'en 1830 des hommes tels que Malan et Gaussen furent destitués de leur qualité de pasteurs de l'Eglise nationale

parce qu'ils voulaient prêcher la Bible, toute la Bible, rien que la Bible — à la manière de Calvin, Farel et Théodore de Bèze ?

Est-ce parce qu'en 1873, renonçant à se servir contre Rome de l'épée irrésistible de l'Esprit qui est la Parole de Dieu — on se servit contre elle des lois violentes et injustes d'un Kulturkampf genevois, lois qui viennent d'être abolies par le vote de séparation ?

Si ce ne sont pas là les raisons pour lesquelles on a oublié d'attribuer la gloire de Genève à Dieu et à sa Parole immortelle, il faut en trouver d'autres.

En attendant, on nous dit qu'il faut sauver Saint-Pierre, le sanctuaire de la patrie genevoise (qui n'est, par parenthèse, nullement menacé par la loi du 30 juin). Y prêche-t-on encore la nécessité de la conversion ; la divinité, la mort expiatoire, la résurrection et le retour en gloire de Jésus-Christ ? Si non, ne conviendrait-il pas de sauver d'abord l'Évangile — dût-on le prêcher dans des granges — et Saint-Pierre ensuite ?

On dit encore : Cette loi va « mettre aux prises MM. les pasteurs libéraux et orthodoxes qui, sous le régime actuel, vivent en harmonie ». Maudite harmonie, eût dit Calvin en son âpre langage, puisqu'elle existe aux dépens de la vérité et qu'elle berce les âmes sur le chemin de la perdition éternelle. Maudit « fil d'or » du budget des cultes, eût-il ajouté, puisqu'il permet la confusion détestable qui fait que, dans les mêmes temples, on prêche *pour* et *contre* la divinité de Jésus-Christ tout en se réclamant du titre de chrétiens !!

Un orateur ayant dit au Grand Conseil : « La nouvelle Eglise reposera sur la Bible et ne comptera plus d'incrédulés dans son sein », un professeur en théologie s'est écrié : « C'est annoncer la réouverture de débats qui risquent de tuer l'Eglise elle-même. » Si c'est l'introduction de la Bible dans l'Eglise et l'exclusion des incroyants hors de son sein

qui tueront l'Eglise, plus vite elle sera morte et mieux cela vaudra. Ou plutôt, c'est qu'elle est déjà morte et qu'il n'y a plus qu'à l'enterrer.

De tout ce qui précède, il résulte que de l'ancienne Eglise de Genève, de celle qui a fait la gloire de ce nom désormais historique, il ne reste plus rien. Qui va donc lui succéder ? Quelle Eglise reprendra le bon combat pour la foi une fois donnée aux saints ? Ce sera une Eglise fidèle à l'ancienne foi, fidèle à la Bible, fidèle à Jésus-Christ et attendant son retour, fidèle à la loi de Dieu, et formée de membres croyants et convertis ; ce sera une Eglise heureuse d'être petite, obscure et pauvre si elle est pure et sainte.

Aux incroyants, cette Eglise montrera la divinité de la Bible par l'accomplissement des prophéties à travers vingt-cinq siècles d'histoire. Aux catholiques, elle montrera que ces prophéties ont dépeint à l'avance toute la carrière de la papauté. Aux socialistes et aux mécontents, elle dira qu'il faut être soumis aux autorités et que le remède n'est pas dans la violence, mais dans le retour du Seigneur qui viendra établir son règne de justice. Aux riches, elle dira que la catastrophe finale est à la porte ; que tout l'or du monde ne pourra les sauver à ce moment terrible ; qu'ils doivent se dépouiller volontairement pour être enrichis des biens éternels et donner aux pauvres pour hériter la Nouvelle Jérusalem.

Voilà le rôle de l'Eglise des « derniers temps » où nous sommes. Voilà l'œuvre qui l'attend : à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, à Bienne, aux montagnes et dans la plaine, en Suisse, en France et en Belgique, et jusqu'aux extrémités de la terre, partout où il y a des âmes qui soupirent après le pardon et la paix. Que Dieu la remplisse de son Esprit, cette Eglise, afin que bientôt le règne de Dieu soit triomphant sur la terre renouvelée !



Les paroles pleines de vie et de consolation que nous adressèrent ces serviteurs du Très-Haut ont trouvé un écho bien senti dans le cœur de tous. Le silence qui régnait dans les assemblées, l'attention que l'on prêtait aux exhortations afin de n'en pas perdre un mot; le contentement qui se lisait sur chaque visage, tout cela témoignait hautement du bonheur que tous éprouvaient à entendre les vérités solennelles qui étaient présentées.

Pour compléter la fête, le Seigneur ajoutait à notre église quatre nouveaux membres qui reçurent le baptême, le Sabbat, 3 août. Le Seigneur était avec nous, et tandis que le Soleil de justice lui-même dans nos cœurs, l'astre du jour inondait de ses rayons d'or l'espace immense des cieux et les versait sur les campagnes et sur les eaux de la Marne, comme pour les réchauffer de ses douces caresses.

Après avoir pris un repas dont le besoin se faisait sentir, nous allâmes terminer notre soirée dans un petit bois voisin où nos frères Tièche et Dexter firent une prédication.

Oh! jour béni, avant-goût des cieux! le souvenir des bénédictions que tu nous a apportées restera toujours gravé dans nos cœurs. Il nous aidera dans nos combats, et, dans les jours difficiles, nous rappellera qu'il reste un repos pour le peuple de Dieu. Ce repos est plus près que nous ne pensons, et c'est là que vous donnent rendez-vous vos amis parisiens.

ULYSSE AUGSBOURGER.

Sainte-Croix

ARRIVÉ dans cette localité depuis un mois environ, je suis heureux et reconnaissant de pouvoir apprendre aux frères et sœurs que l'œuvre y a bien débuté. Chaque dimanche soir j'ai pu donner une conférence dans la salle du Conseil communal mise à ma disposition. Le journal local ayant mentionné favorablement ces conférences, elles sont jusqu'à présent suivies par un auditoire nombreux et très attentif. J'ai commencé par le bras droit du message, c'est-à-dire la présentation de nos vérités sur l'hygiène. A la première conférence, qui avait pour sujet : « Intempérance et christianisme », 200 personnes étaient présentes. Lorsque j'annonçai que c'était sous les auspices de la dénomination des adventistes du septième jour qu'un cours de conférences allait se donner dans la localité, plusieurs personnes firent à demi le mouvement de se lever pour partir, mais enfin tout se passa le mieux du monde, et à la fin de la conférence presque tout l'auditoire s'est uni dans une triple manifestation contre les boissons alcooliques. De ce fait, les préjugés contre notre œuvre auront reçu, je l'espère, un coup droit. Une

autre conférence sur le sujet : « Vie et santé à la lumière des Ecritures », fut également bien suivie. Nos lumières sur les avantages que présente un régime non carné aux points de vue physique, intellectuel et moral y furent présentées, ainsi que la nécessité de s'abstenir au point de vue biblique et spirituel de tous stimulants et narcotiques. Je n'omettrai pas de dire que ces sujets ont été pour moi le moyen d'attirer l'attention sur les derniers temps dont l'intempérance ainsi que la déchéance physique et morale de la race sont des signes les plus frappants. Les cœurs sont ainsi préparés pour recevoir les autres vérités de notre message.

Frères et sœurs, priez pour l'œuvre à Sainte-Croix. Une dame qui n'est pas encore dans la vérité me disait l'autre jour qu'elle priait pour l'œuvre que j'étais venu commencer ici. Un pasteur a prié en particulier avec moi pour notre œuvre; il a prié à nouveau devant son auditoire de la semaine pour moi et pour l'œuvre que je représentais. Des membres de cet auditoire ont aussi prié à leur tour pour le même objet, demandant un réveil et je me suis mis dans la pensée que le Seigneur allait leur accorder le réveil. Frères et sœurs, priez-vous aussi afin que le Seigneur nous revête de sa force et que le vrai réveil se poursuive et s'étende partout où ce dernier message est annoncé?

Votre frère,
P. BADAUT.

NÉCROLOGIE

LE vendredi 19 juillet écoulé s'endormait paisiblement dans le Seigneur, au domicile de son gendre, M. Revilly, à Neuchâtel, un des plus anciens témoins de la vérité,

J.-E. Dietschy.

Notre frère Dietschy avait, en effet, accepté le Message, il y a quarante ans, alors que les amis de la Vérité étaient peu nombreux en Europe.

Pendant près d'un demi-siècle, il s'est efforcé de faire briller aux yeux du monde la lumière du glorieux Evangile qui a été jusqu'à la fin sa joie.

Frappé dans ses plus chères affections, soit par la perte d'une compagne qu'il chérissait, soit par d'autres chagrins intimes, il a tout supporté avec une résignation toute chrétienne. C'est avec la ferme espérance d'être tiré bientôt de son sommeil par la voix du Sauveur dont il savait la venue très proche qu'il s'est endormi.

Plusieurs frères accourus de Gland, Genève, Bienne, Chaux-de-Fonds, avaient tenu de venir rendre les suprêmes honneurs à notre vénéré frère.

Un pasteur de l'Eglise libre de Neuchâtel et le sous-signé ont adressé des paroles de consolation, d'avertissement et d'espérance aux parents et amis que cette occasion avait réunis.

J. CURDY.

LE groupe de Clermont-Ferrand, quoique tout jeune encore, vient d'être frappé par la mort dans la personne de

Ismaël Odin

filz de notre frère Raoul Odin, qui s'est endormi le Sabbat 13 juillet, à l'âge de 8 ans $\frac{1}{2}$, après une maladie de 9 mois. L'ensevelissement, qui eut lieu le lendemain à 5 h. $\frac{1}{2}$, a réuni les sympathies de 200 à 250 personnes, chrétiens et amis mondains. Après la lecture du 13^{me} chap. de Job et une prière offerte à la maison mortuaire par M. de Perrot, le soussigné présenta au cimetière quelques consolations et encouragements en prenant comme texte 1 Cor. 15 : 1-20, 51-58, et en établissant la résurrection comme fondement de notre espérance.

J. REY.

NOTES

CE numéro renferme un « Supplément » destiné à la propagande. Dans ce but, il est détaché du reste du journal. Nos ouvriers, colporteurs ou sociétés missionnaires qui désireraient en avoir un petit stock pour la distribution, sont priés d'écrire immédiatement à Genève en indiquant le nombre d'exemplaires désirés. Les commandes reçues, on fera faire un second et dernier tirage. Prière d'écrire avant le 10 septembre.

LES nouveaux locaux nécessaires à notre école ne sont pas encore commencés, contrairement à ce que nous disions dans notre dernier numéro. Le comité a réfléchi que le bruit et le désordre inévitables en cas de construction seraient préjudiciables au Sanatorium dont c'est maintenant la meilleure saison. Les travaux sont renvoyés à l'automne. En attendant, nous serons extrêmement à l'étroit. Mais nous prendrons ce que Dieu nous donnera. L'École s'ouvrira le 15 courant.

NOUS avons oublié de mentionner en son temps un baptême qui a eu lieu à Gland au commencement de juin. Il y avait deux sœurs de Rolle, fruits du travail de l'hiver dernier.

COMME nos lecteurs s'en sont aperçus, notre dernier numéro a paru avec plusieurs jours de retard. Une des circonstances de ce retard est le fait que plusieurs de nos correspondants nous ont envoyé leurs manuscrits, non pas le 10 — comme nous le leur demandons constamment — mais le 17 et le 18. Cela nous a obligés d'ajouter quatre pages au *Messenger* pour éviter de remanier le journal. Comme notre imprimeur est à Bâle, que la rédaction est à Gland et que l'expédition est à Genève, nous sommes obligés de terminer le manuscrit plusieurs jours avant la date où le journal doit paraître. Le dernier délai est le 10 du mois

qui précède. Des communications urgentes et peu étendues, si elles nous arrivent le 15, peuvent encore paraître. Passé ce terme, il est impossible de faire entrer de nouvelles matières dans le journal sans lui faire subir un retard. Nous sommes assurés que nos frères et sœurs, et particulièrement nos ouvriers, aiment à voir paraître nos journaux de bonne heure, disons un ou deux jours avant la fin du mois, plutôt que deux ou trois jours après que le mois a commencé. Nous les prions donc de nous aider, puisque cela dépend d'eux. Il leur suffira pour cela de prendre la bonne habitude de nous faire leurs envois entre le 5 et le 10 de chaque mois.

DEPUIS le camp-meeting, le Sanatorium a eu comme hôtes et patients : le frère Edib, médecin-missionnaire, qui, accompagné de sa femme, se rend à Constantinople; sœur L. Salisbury-Whitney, qui a rejoint, à l'heure qu'il est, son mari à Washington; sœur Everson, de Rome. — Nous espérons reparler du frère Edib dans un prochain numéro.

Aux secrétaires des églises de la Suisse romande

JE prierai instamment les secrétaires de nos églises de la Suisse romande de bien vouloir me faire parvenir la liste complète des noms et adresses de tous les membres de leurs églises respectives. Cette demande ne m'est pas dictée par un simple désir de m'amuser à dresser des statistiques. J'en ai besoin pour m'acquitter de ce que je considère comme les devoirs de ma charge.

Prière de m'adresser ces listes aussi complètes que possible, et au plus tôt, Grand'rue, 72, *Cornettes* (Neuchâtel).

J. CURDY.

En vente à la

Société Internationale de Traités, Genève

Témoignages pour l'Eglise

Extrait de la Table des matières : Amour fraternel, Unité chrétienne, Difficultés dans l'Eglise, Aux inexpérimentés, Préparation pour la venue de Christ, Manière de diriger les assemblées, Devoirs envers les enfants, Le sceau de Dieu, Mariages condamnés par l'Écriture, Simplicité dans les vêtements, Education par les parents, Influence des compagnies, Un fondement sûr, Les deux couronnes, Le troisième message terminé, Récompense des saints, etc.

1 vol. relié in-12, 336 pages

fr. 3.—

Bibles Segond:

Maroquin,	tranches rouges dorées	fr. 6.50
Mouton anglais	" " "	" 8.—
Maroquin,	" " " coins arrond.	" 9.—
Veau lisse	" " " " "	" 11.—

Rapport trimestriel des Eglises de l'Union latine.

2^e trimestre 1907

	Membres	Dimes	Offrandes du 1 ^{er} jour	Dons de fin d'année
Suisse romande	Bienne	41	766. 90	33. 80
	Chaux-de-Fonds	76	1490. 58	—
	Genève	58	536. 97	21. 50
	Gland	62	1384. 85	21. 30
	Lausanne	69	1188. 43	27. 06
	Moudon-Payerne	14	129. 30	3. 70
	Neuchâtel	30	1093. 30	29. 25
	Perles	13	—	—
	Renan	17	300. —	—
	Tramelan	35	441. 30	11. 05
	St-Imier	18	335. —	5. —
	Val-de-Travers	12	73. 35	1. 50
	Vevey	27	235. 25	20. —
	Yverdon	31	420. 70	4. —
Isolés	5	—	—	
Totaux	508	8395. 93	178. 16	—
1 ^{er} trimestre 1907	511	6967. 27	290. 55	—
France	Anduze	13	29. 30	7. —
	Besançon	5	14. 50	—
	Branges	19	173. 70	— 80
	Brignon	9	—	—
	Clermont-Ferrand	7	214. —	—
	Lacaze	13	90. —	—
	La Salle	16	—	—
	Montbéliard	16	452. 75	—
	Montpellier	24	393. 45	—
	Nice	3	46. 50	—
	Paris	36	946. 35	—
	Pierreségade-Mazamet-Vabr.	15	310. —	14. —
	St-Jean-du-Gard	4	5. —	—
	Valence	20	441. 20	11. —
	Vergèze-Codognan	5	—	—
Eglise du Champ français	20	421. 55	12. 80	
Totaux	225	3538. 30	45. 60	—
1 ^{er} trimestre 1907	198	2389. 25	52. 40	—
Algérie	Alger	2	114. 40	13. —
	1 ^{er} trimestre 1907	2	60. —	13. —
Belgique	Charleroi	6	177. 28	—
	Jemeppe	21	150. 80	—
	Totaux	27	328. 08	—
1 ^{er} trimestre 1907	27	359. 75	—	—
Italie	Rome	14	60. —	—
	Torre-Pellice	28	41. —	—
	Totaux	42	101. —	—
1 ^{er} trimestre 1907	42	258. —	—	—
Espagne	Barcelone-Valence	28	192. 40	—
	1 ^{er} trimestre 1907	23	258. 23	—
Portugal	Lisbonne-Porto	17	200. 22	4. 15
	1 ^{er} trimestre 1907	11	224. 94	—
Résumé	Suisse romande	508	8395. 93	178. 16
	France	225	3538. 30	45. 60
	Algérie	2	114. 40	13. —
	Belgique	27	328. 08	—
	Italie	42	101. —	—
	Espagne	28	192. 40	—
	Portugal	17	200. 22	4. 15
	Totaux	849	12870. 33	240. 91

Rapport des colporteurs de l'Union latine

2^{ème} trimestre 1907

Noms	Localités	Nom de l'ouvrage	Jours	Heures de travail		Souscriptions ou abonnements		Ouvrages livrés ou acceptés		Journaux vendus		Abonnements (retours déduits)			Traité brochures, etc.		Valeur totale						
				Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Signes	Messenger	Vulgarisa.	Valeur	Nombre	Valeur								
F. Bertalot	Tessin	Divers	15	168	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
D. Lecoutre	Vaud	»	35	346	206	928	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
S. Rochat	Vaud et Neuchâtel	»	44	385	469	908	25	133	484	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
B. Rochat	Porrentruy	»	15	117	—	—	—	44	104	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
C. Beaudoin	Celle	»	7	41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
E. Beaudoin	»	»	59	534	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
A. Mally	Hte Saône	»	19	147	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
V. Mathi	Doubs	»	19	152	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
P. Meyer	»	»	38	334	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
L. Therond	Montpellier	»	24	114	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
J. Walther	Paris	»	—	—	—	—	—	7	11	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
M. Walther	Beauvoisin	»	76	—	—	—	—	6	9	30	150	15	10	—	—	—	—	—	—				
D.-E. Delhove	Belgique	»	—	—	—	—	—	8	14	80	171	17	10	—	—	—	—	—	—				
M. Carretero	Espagne	»	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
J. Matas	»	»	27	170	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
L. Nicolas	»	»	81	373	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Soler	»	»	91	515	—	—	—	107	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Figueredo	Lisbonne, Portugal	»	23	142	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Figueredo	Porto	»	89	450	—	—	—	6	—	—	60	—	—	—	—	—	—	—	—				
Figueredo	Porto	»	83	355	—	—	—	18	35	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
Totaux			745	4343	675	1836	25	362	706	45	1218	115	80	98	—	419	985	50	—	306	70	2689	98